

Suite à une demande d'accompagnement, le coordinateur parentalité rencontre la famille dans le but d'identifier les freins et les difficultés rencontrées, ainsi que les ressources pouvant être mises en œuvre autour de l'enfant ou du jeune.

Un parcours d'accompagnement est alors réalisé avec les parents et le jeune. Il peut comprendre :

- ✓ un accompagnement scolaire, prévoyant un soutien par un bénévole sur les points de difficultés rencontrées
- ✓ une participation aux actions développées au sein de la Maison de Quartier : groupe de parole, activité parent-enfant, débats 42' Place des Justices, groupe « Entre parents » ...
- ✓ une médiation avec l'école en lien constant avec le bénévole référent, pour la construction d'un maillage partenarial autour de l'enfant
- ✓ une orientation vers un interlocuteur spécialisé ou un partenaire éducatif du territoire

Le réseau de bénévoles autour de l'accompagnement scolaire et à la parentalité est en outre animé par un soutien permanent apporté à différents niveaux : logistiques, supports pédagogiques ... mais aussi méthodologique par la proposition et la mise en place tout au long de l'année scolaire de :

- ✓ rencontres entre l'ensemble des bénévoles une fois par trimestre
- ✓ rencontres d'échanges entre bénévoles d'un même niveau ou autour d'une problématique : l'organisation du travail scolaire, la concentration, les apprentissages de base ...
- ✓ des temps de formation autour de thématiques éducatives ou sociales : environnement interculturel, laïcité, l'autorité dans l'accompagnement scolaire, l'orientation ...

Cette démarche s'inscrit dans l'accompagnement global du bénévolat au sein de la Maison de Quartier (cf. fiche action 2.2)

2- Une coordination des acteurs parentalité du territoire

Animée par la Maison de Quartier, il s'agit pour ce réseau de créer les conditions d'une concertation et d'une collaboration entre les différents acteurs autour de l'accompagnement à la scolarité, mais aussi du soutien à la parentalité sur le territoire par :

- la recherche de cohérence ou de complémentarité dans les réponses apportées dans le soutien scolaire en relation avec l'établissement scolaire et/ou l'enseignant
- le partage d'informations autour des différentes propositions de soutien à la parentalité et les services présents sur le territoire
- la mise en place de temps d'information partenariale sur les parcours, les formations ou les métiers, les thématiques de citoyenneté ou de prévention (cf. fiche 4.2)

3- La mise en place d'outils de soutien à la parentalité :

- ✓ le groupe de parole « Entre Parents » : est animé par une facilitatrice de parole. Chaque rencontre s'organise en fonction des besoins et attentes des participants; les thèmes, sujets sont proposés par les parents ou l'animatrice : vie de famille, l'autorité, la communication, les enfants, la scolarité ...
- ✓ les débats « 42' place des Justices » : rencontres-débats mensuelles autour d'une question, d'une thématique ou d'une expérience en lien avec les problématiques éducatives, parentales ou familiales :
 - L'invité(e) ou l'intervenant(e) dispose de 21 minutes pour apporter une connaissance, une information exposer une approche, partager une expérience ... autour du thème ou de la question proposé;
 - Un échange avec les participants permet ensuite pendant 21 minutes de débattre, d'approfondir ou de repérer des pistes pour de futures échanges ou actions d'accompagnement à la parentalité
- ✓ Ateliers et temps parent-enfant : A partir des actions de soutien à la parentalité réalisées avec les parents, et souhaitant s'investir sur un projet commun autour d'une thématique de soutien à la parentalité, un groupe de bénévoles et de parents et le coordinateur parentalité ont engagé une réflexion pour construire un projet autour de ce thème en utilisant des pratiques culturelles comme "levier" : la lecture, le jeu ou les arts plastiques
Au-delà de l'intérêt pédagogique, il apparaît ainsi que l'atelier parents-enfants est une condition à la participation des parents : puisque le temps des parents est compté, ils préfèrent vivre un temps avec leur enfant tout en abordant parallèlement des questions éducatives qui les touchent.

Pour l'année 2014/2015, cela se traduit par la conception et la réalisation d'une malle pédagogique "parentalité" permettant de réunir des familles autour d'une démarche collective et d'un outil utilisable par les parents et les différents acteurs éducatifs, dans divers lieux: en animation de proximité, dans les écoles, lors de différents événements

✓ Le Café des Parents :

Animé par le coordinateur parentalité, le Café des Parents est un lieu d'écoute et de soutien des parents. Il est ouvert aux parents et à tous ceux qui partagent la fonction éducative : conjoint, ex-conjoint, grands-parents, beaux parents, amis, ...
C'est un lieu adapté à l'écoute de la situation de chacun, un lieu de soutien dans les moments difficiles pour retrouver de la confiance dans ses compétences éducatives et son rôle de parent, un lieu ressource où l'on peut s'informer, pour avoir des repères éducatifs, un lieu convivial où il est possible de partager ses expériences avec d'autres parents, où chacun peut construire en proposant des thèmes d'échange

↳ Opérateur de l'action : Centre social partenaire (à citer)

↳ Rôle du Centre social (*précisez en quelques lignes la nature et le degré d'implication...*)

Coordination de l'ensemble des actions de soutien à la parentalité
Organisation, mise en place de l'accompagnement scolaire
Coordination et accompagnement des parcours bénévoles
Animation du réseau et de la coordination des acteurs de la parentalité

↳ Partenaires (*précisez leur implication*)

Réseau des acteurs parentalité
- Ecoles et collèges du territoire Justices-Madeleine-St Léonard : responsables et enseignants
- Associations de parents d'élèves du territoire,
- Ville d'Angers : service éducation et pôle de territoire
- travailleurs sociaux CAF et MDS
- Bibliothèque des Justices
- animateurs enfance-jeunesse
- acteurs et structures d'accueil et de garde autour de la petite enfance

Réseau de collaboration ou d'intervention
- Médiation 49, APTIRA, UDAF 49, EPE 49, Maison de la Justice et du Droit, MLA, CIJ
- l'Outil en main, Pères et Repères, Ti bou d'lien, UPP 49, Vivre et Revivre, ADOMA

Financement, expertise et conseil
CAF de l'Anjou : REAAP et CLAS
Région des Pays de Loire
DDCS

↳ Moyens

Humains (nombre, qualification...)	Financiers
Coordinateur accompagnement scolaire et parentalité Animatrice Famille Coordinateur Animations Famille 30 à 35 Bénévoles	

- ☞ Participation des usagers : Gratuité Cotisation : non oui si oui, montant :
- Barème avec plusieurs tarifs : oui non
- Autre (préciser) :
- ☞ Période(s) de réalisation (date de démarrage prévue, périodicité, ...)
- accompagnement à la scolarité
 - ✓ Rencontres des familles et construction des parcours d'accompagnement : septembre
 - ✓ Accompagnement hebdomadaire, rencontres d'étapes et suivi du parcours : octobre-juin
 - ✓ Rencontre coordinateur/bénévole/enfant ou jeune/enseignant/parent : minimum 1 fois par an. 1 fois par trimestre si nécessaire
 - ✓ Bilan individuels et collectifs : juin
- Accompagnement des bénévoles
- ✓ Rencontre collective : 1 fois par trimestre
 - ✓ Rencontres thématiques ou d'échanges par niveau scolaire : 1 fois par trimestre
- Coordination des acteurs de la parentalité :
- ✓ 3 à 4 rencontres annuelles
 - ✓ Groupe partenariale restreint en fonction des situations
- Groupe « Entre Parents » : une fois par mois le mardi soir de 18h à 20h
 - Débats « 42' place des Justices » : un débat mensuel à 18h30, le mardi ou le jeudi
 - Atelier parent-enfant :
 - ✓ en amont : rencontres de réflexion et de préparation par un groupe de travail parents/coordinateur parentalité/intervenant/bénévoles accompagnement scolaire
 - ✓ réalisation : 2 ateliers sur 3 périodes de vacances scolaires
 - Le café des parents : tous les vendredis matins à partir de 9 h à l'Escapade
- ☞ Résultats quantitatifs attendus (critères, indicateurs)
- nombre d'enfants et de jeunes en parcours d'accompagnement scolaire
 - nombre de rencontres étapes et bilans, individuelles et collectives avec les familles, les bénévoles, les enseignants
 - fréquentation et assiduité des parents aux différents ateliers, rencontres et débats
 - nombre et fréquentation autour des actions de formation, de valorisation ou de développement à partir du réseau

↳ Résultats qualitatifs attendus (critères, indicateurs)

- analyse des échanges et débats lors des rencontres individuelles et collectives pendant l'année scolaire : résultats scolaires, impact sur les freins identifiés en début d'année, évolution à prévoir ...
- expression des parents autour de leurs expériences, leurs difficultés, sur les questions liées à la parentalité et l'éducation
- évolution et développement des liens parents / parents et parents / enfants autour de ces actions
- développement des liens et actions partenariales sur le territoire à partir du réseau :
 - ✓ qualité et circulation de l'information
 - ✓ retours sur la mise en place et le fonctionnement du réseau
 - ✓ bilans des actions mises en place en partenariat

